



Power Steering Stop Leak

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

MSDS Version: E07.05

Date d'émission: 19/04/2017

Blend Version: 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Power Steering Stop Leak

Code du produit : W64505

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Additif pour huile.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Wynn's Belgium
Industriepark-West 46
9100 Sint-Niklaas - Belgium
T +32 3 766 60 20 - F +32 3 778 16 56
msds@wynns.eu - www.wynns.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : BIG: +32(0)14/58.45.45 (NL FR EN DE)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3 H412

Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP) : -

Mentions de danger (CLP) : H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH : EUH208 - Contient éthanol, imino-2,2' bis-, dérivés N-alkyles de suif. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence (CLP) : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	% w	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié	(N° CAS) 64742-65-0 (N° CE) 265-169-7 (N° Index) 649-474-00-6 (N° REACH) 01-2119471299-27	75 - 90	Non classé
thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxyde, 3-(C9-11-isoalkyloxy) derivs., C10-rich	(N° CAS) 398141-87-2 (N° CE) 800-172-4	2,5 - 5	Aquatic Chronic 2, H411

Power Steering Stop Leak

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

	(N° REACH) 01-2119969520-35		
methacrylate copolymer	(N° CAS) confidentiel	2,5 - 5	Eye Irrit. 2, H319
Dimantine	(N° CAS) 124-28-7 (N° CE) 204-694-8 (N° REACH) 01-2119486676-20	0,1 - 1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410
éthanol, imino-2,2' bis-, dérivés N-alkyles de suif	(N° CAS) 61791-44-4 (N° CE) 263-177-5	0,1 - 1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400
2-(2-heptadec-8-en-1-yl-4,5-dihydro-1H-imidazol-1-yl)ethanol	(N° CAS) 95-38-5 (N° CE) 202-414-9 (N° REACH) 01-2119777867-13	0,02 - 0,1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Surveiller les fonctions vitales. Maintenir la victime au repos en position semi-assise. Victime sans connaissance: maintenir les voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/la pneumonie aspiratoire. Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Prévenir le refroidissement en couvrant la victime(ne pas réchauffer). Maintenir la victime calme, lui éviter tout effort physique. Consulter éventuellement un médecin.
- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche, NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Mousse AFFF, de la poudre ABC.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide combustible.
Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Pas de flammes nues, Ne pas fumer. Les épandages peuvent être glissants.

Power Steering Stop Leak

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
Procédures d'urgence : Délimiter la zone de danger. Eviter que le produit ne s'écoule vers les points bas. Enlever les vêtements contaminés.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Eviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu. Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés, Endiguer et contenir l'épandage.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination, Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

Autres informations : Attention : ce produit peut rendre le sol très glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle.

Mesures d'hygiène : Utiliser de bonnes mesures d'hygiène personnelle. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conforme à la réglementation. Stocker dans un récipient fermé.

Lieu de stockage : Conforme à la réglementation. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conforme à la réglementation, correctement étiqueté.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir fiche technique pour des informations détaillées.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié (64742-65-0)

UE	IOELV TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
Italie - Portugal - USA	ACGIH TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
ACGIH		

distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié (64742-65-0)

PNEC (Orale)
PNEC orale (empoisonnement secondaire) 9,33 mg/kg de nourriture

thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxyde, 3-(C9-11-isoalkyloxy) derivs., C10-rich (398141-87-2)

DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	44 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	3,1 mg/m ³
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques, orale	0,4 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	0,8 mg/m ³

Power Steering Stop Leak

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxide, 3-(C9-11-isoalkyloxy) derivs., C10-rich (398141-87-2)

A long terme - effets systémiques, cutanée 22 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC (Eau)

PNEC aqua (eau douce) 0,002 mg/l

PNEC aqua (eau de mer) 0 mg/l

PNEC aqua (intermittente, eau douce) 0,024 mg/l

PNEC (Sédiments)

PNEC sédiments (eau douce) 0,435 mg/kg poids sec

PNEC sédiments (eau de mer) 0,043 mg/kg poids sec

PNEC (Sol)

PNEC sol 0,086 mg/kg poids sec

PNEC (Orale)

PNEC orale (empoisonnement secondaire) 6,66 mg/kg de nourriture

PNEC (STP)

PNEC station d'épuration 100 mg/l

bis(nonylphenyl)amine (36878-20-3)

DNEL/DMEL (Travailleurs)

A long terme - effets systémiques, cutanée 5 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL/DMEL (Population générale)

A long terme - effets systémiques, orale 0,25 mg/kg de poids corporel/jour

A long terme - effets systémiques, cutanée 2,5 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC (Eau)

PNEC aqua (eau douce) 0,1 mg/l

PNEC aqua (eau de mer) 0,01 mg/l

PNEC (Sédiments)

PNEC sédiments (eau douce) 132000 mg/kg poids sec

PNEC sédiments (eau de mer) 13200 mg/kg poids sec

PNEC (Sol)

PNEC sol 263000 mg/kg poids sec

PNEC (STP)

PNEC station d'épuration 1 mg/l

Dimantine (124-28-7)

DNEL/DMEL (Travailleurs)

Aiguë - effets locaux, inhalation 1 mg/m³

A long terme - effets locaux, inhalation 1 mg/m³

DNEL/DMEL (Population générale)

A long terme - effets systémiques, orale 0,5 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC (Sédiments)

PNEC sédiments (eau douce) 1,25 mg/kg poids sec

PNEC sédiments (eau de mer) 0,125 mg/kg poids sec

PNEC (Sol)

PNEC sol 1 mg/kg poids sec

2-(2-heptadec-8-en-1-yl-4,5-dihydro-1H-imidazol-1-yl)ethanol (95-38-5)

DNEL/DMEL (Travailleurs)

Aiguë - effets systémiques, cutanée 2 mg/kg de poids corporel/jour

Aiguë - effets systémiques, inhalation 14 mg/m³

A long terme - effets systémiques, cutanée 0,06 mg/kg de poids corporel/jour

A long terme - effets systémiques, inhalation 0,46 mg/m³

PNEC (Eau)

PNEC aqua (eau douce) 0 mg/l

PNEC aqua (eau de mer) 0 mg/l

PNEC aqua (intermittente, eau douce) 0 mg/l

Power Steering Stop Leak

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

2-(2-heptadec-8-en-1-yl-4,5-dihydro-1H-imidazol-1-yl)ethanol (95-38-5)

PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	0,376 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	0,038 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	0,075 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	0,27 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition. Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Equipement de protection individuelle : Gants, Lunettes de sécurité.



Protection des mains : Néoprène, Caoutchouc nitrile. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.

Autres informations : Temps de rupture : >30'. Epaisseur du matériau des gants >0,1 mm.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: brun clair.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	:
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
indice de réfraction	: 1,479
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 150 °C
Température d'auto-inflammation	: > 250 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique @20°C	: 877 kg/m ³
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique @40°C	: 30 mm ² /s
Viscosité, dynamique @40°C	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: 5,6 mm ² /s @100°C
Viscosité Index	:
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

Power Steering Stop Leak

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Autres propriétés	: Diméthylsulfoxyde (DMSO) <3%.
Indications complémentaires	: Les données physiques et chimiques dans cette section sont des valeurs typiques pour ce produit et ne sont pas prévues comme caractéristiques de produit.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Liquide combustible. Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart des acides forts et oxydants forts.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié (64742-65-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Sprague-Dawley
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel New Zealand White
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5,53 mg/l/4h Sprague-Dawley

thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxyde, 3-(C9-11-isoalkyloxy) derivs., C10-rich (398141-87-2)

DL50 cutanée lapin	4000 - 8000 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (voie cutanée)	4000 mg/kg de poids corporel

éthanol, imino-2,2' bis-, dérivés N-alkyles de suif (61791-44-4)

ATE CLP (voie orale)	500 mg/kg de poids corporel
----------------------	-----------------------------

Dimantine (124-28-7)

DL50 orale rat	2116 mg/kg de poids corporel Sprague-Dawley
ATE CLP (voie orale)	500 mg/kg de poids corporel

2-(2-heptadec-8-en-1-yl-4,5-dihydro-1H-imidazol-1-yl)ethanol (95-38-5)

DL50 orale rat	1265 mg/kg de poids corporel Tif: RAI f (SPF)
ATE CLP (voie orale)	1265 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Peut déclencher une réaction allergique

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique.

Ecologie - eau : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Power Steering Stop Leak

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, Huile de base - non spécifié (64742-65-0)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l @96h Pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	> 10000 mg/l @48h Daphnia magna
CE50 autres organismes aquatiques 1	<= 100 mg/l @72h Pseudokirchneriella subcapitata

thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxyde, 3-(C9-11-isoalkyloxy) derivs., C10-rich (398141-87-2)

CE50 Daphnie 1	48h 4,6 mg/l Daphnia magna
----------------	----------------------------

Dimantine (124-28-7)

CL50 poisson 1	96h 0,18 mg/l Oncorhynchus mykiss
CE50 Daphnie 1	48h 0,51 mg/l Daphnia magna
CE50 autres organismes aquatiques 1	72h 0,0141 mg/l Desmodesmus subspicatus
NOEC (aigu)	72h 0,00517 mg/l Desmodesmus subspicatus

2-(2-heptadec-8-en-1-yl-4,5-dihydro-1H-imidazol-1-yl)ethanol (95-38-5)

CL50 poisson 1	96h 0,3 mg/l Brachydanio rerio
CE50 Daphnie 1	48h 0,163 mg/l Daphnia magna
CE50 autres organismes aquatiques 1	72h 0,017 mg/l Desmodesmus subspicatus
LOEC (aigu)	72h 0,017 mg/l Desmodesmus subspicatus
NOEC (aigu)	72h 0,011 mg/l Desmodesmus subspicatus

12.2. Persistance et dégradabilité

éthanol, imino-2,2' bis-, dérivés N-alkyles de suif (61791-44-4)

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable dans l'eau.

2-(2-heptadec-8-en-1-yl-4,5-dihydro-1H-imidazol-1-yl)ethanol (95-38-5)

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

éthanol, imino-2,2' bis-, dérivés N-alkyles de suif (61791-44-4)

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eliminer en centre de traitement agréé. Éviter le rejet dans l'environnement.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 12 01 12* - déchets de cires et graisses 15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Power Steering Stop Leak

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 0 %

15.1.2. Directives nationales

Classe de danger pour l'eau (WGK) : 1 - Présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1C
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Power Steering Stop Leak

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208

Contient éthanol, imino-2,2' bis-, dérivés N-alkyles de suif.
Peut produire une réaction allergique.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit